

ASSOCIATION DE DÉFENSE DES RIVERAINS DU BD FAYOL
MONSIEUR DANIEL CARTIER
CO-PRÉSIDENT
CHEZ MADAME ÉLISABETH TYR
37 BIS RUE DES PERRIÈRES
42700 FIRMINY

Votre interlocuteur :
Frank Bouchery
Directeur
Nos Réf. : FB/NB
Tél. : 04 77 34 44 10
frank.bouchery@loire.fr

Saint-Etienne, le 05 juin 2023

**Pôle Aménagement et
Développement Durable**

Direction des Projets
d'Aménagement
d'Infrastructures

Objet : amélioration des liaisons entre la RD 500, la RN 88 et la RM 10-2

Monsieur le co-Président,

Lors de la réunion du 9 février 2023 sur site, nous avons échangé sur le dossier visé en objet en évoquant les principales avancées, depuis l'approbation du bilan de la concertation, par la Commission permanente du Département, en juillet 2022.

Comme je m'y étais engagé, et en lien avec votre récente demande, vous trouverez ci-après les dernières informations que je peux communiquer à ce stade des études.

Concernant le projet de voie nouvelle dans le vallon de l'Echapre, après la réalisation des sondages en février, les investigations de terrain continuent pour le volet environnemental. Ces éléments permettront d'alimenter les études spécifiques en cours, qui serviront à constituer les dossiers réglementaires. Afin de tenir compte de la réglementation et répondre aux observations issues de la concertation, les analyses concernant les thématiques du bruit et de l'hydraulique ont notamment démarré.

De manière à conduire les procédures à venir selon les modalités attendues, des réunions ont été initiées avec les services de l'Etat.

Enfin, les études menées par le Département vont intégrer celles conduites par la Métropole de Saint-Etienne sur le secteur de la Croix bleue. A ce sujet, le comité de pilotage qui s'est tenu le 12 mai dernier pour le projet d'aménagement de l'échangeur n° 30 a permis de confirmer le lancement de l'étude d'opportunité et de réaffirmer la nécessaire coordination entre les deux opérations.

**DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE**

Hôtel du Département
2 rue Charles de Gaulle
42022 Saint-Étienne cedex 1
Tél. : 04 77 48 42 42

C'est désormais sur la base de ces éléments que le programme technique de l'opération de voie nouvelle va être précisé. En parallèle, le dossier d'évaluation environnementale sera réalisé, en vue des prochaines phases d'enquêtes publiques.

Pour terminer, en réponse à votre courriel du 24 avril, j'indique que les collectivités partenaires sont tenues informées, en particulier à chaque étape clé du dossier.

Telles sont les informations que je souhaitais porter à votre connaissance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le co-Président, mes respectueuses salutations.

Le Président,
Signé électroniquement
le lundi 05 juin 2023
Pour le Président et par délégation
LACROIX Jeremie
Vice-président de l'exécutif



Copies : Monsieur Julien LUYA, Maire de Firminy
Madame Danièle CINIERI, Conseillère départementale du canton de Firminy